

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
Mairie
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 30 Mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	12
Présents	7
Représentés	1
Absents	3

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 16 mars 2026, s'est réunie à Milhac d'Auberoche sous la présidence de Mr BREAU Serge

Mr OJEZYK René est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026_AP_1
Objet : Election du Syndicat**

Monsieur le Président rappelle que chaque année, les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr BREAU Serge – Mr ZILLOTTO Michel

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 8 - Voix contre : 0), décide :

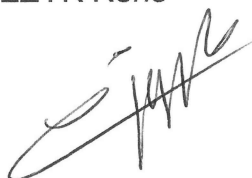
- D'élire les syndics qui se sont présentés :

Mr BREAU Serge

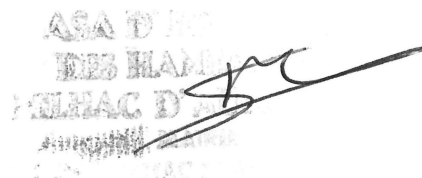
Mr ZILLOTTO Michel

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr OJEZYK René



Le Président,
Mr BREAU Serge



ASA D'AS
DES HAMEAUX
MILHAC D'AUBEROCHE
Mairie
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
Mairie
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 30 Mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	12
Présents	7
Représentés	1
Absents	3

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 16 mars 2026, s'est réunie à Milhac d'Auberoche sous la présidence de Mr BREAU Serge

Mr OJEZYK René est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_2

Objet : Rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 8 - Voix contre : 0), décide :

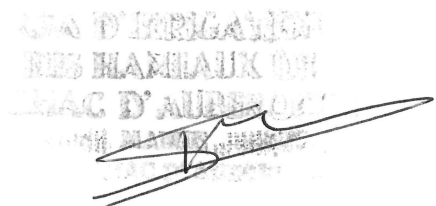
- D'approuver le rapport d'activité présenté par le Président.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr OJEZYK René



Le Président,
Mr BREAU Serge



A.S.A des Hameaux de Milhac
d'Auberoche
Mairie
24330 MILHAC D'AUBEROCHE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 30 Mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	12
Présents	7
Représentés	1
Absents	3

L'Assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 16 mars 2026, s'est réunie à Milhac d'Auberoche sous la présidence de Mr BREAU Serge

Mr OJEZYK René est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3
Objet : Information tarification

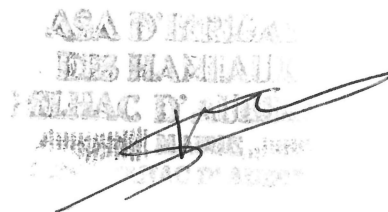
Le Président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : 800 € HT/ Part
50 % en Juin avec la consommation du pompage Manoire
50 % en Novembre avec la consommation du Forage
- Consommation sur pompage Manoire : 0,15 € HT / m³
- Consommation sur pompage Forage : 0,20 € HT / m³

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr OJEZYK René



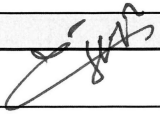

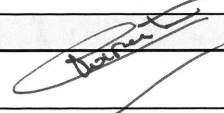
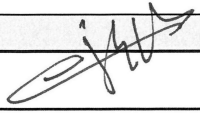
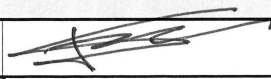
Le Président,
Mr BREAU Serge



ASA du Hameaux de Milhae d'Auberoche
Mairie 24330 MILHAC D'AUBEROCHE

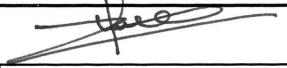
Assemblée des propriétaires
du : 30 Mars 2026

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BARADY JEAN-LOUIS			
- BARADY JEAN-LOUIS	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
BLONDY JEAN-NOEL			
- BLONDY JEAN-NOEL	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
CHARTROULE JEAN RAPHAEL			
- CHARTROULE JEAN-LOUIS	2,00	0,00	
- CHARTROULE JEAN RAPHAEL	0,00	0,00	
- CHARTROULE LILIANE	0,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	2,00	0,00	
DESCHAMPS JULIEN			
- DESCHAMPS JULIEN	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
DUMAS ALAIN			
- DUMAS ALAIN	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
EARL ECURIE DE LEYGALIE			
- BREAU SERGE	2,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	2,00	0,00	
GAEC CHARENTON			
- CHARENTON ALAIN	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
GARREAU XAVIER			
- OJEZYK RENE	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
MAIRIE DE BASSILLAC ET AUBEROCHE			
- MAIRIE DE BASSILLAC ET AUBEROCHE	0,00	0,50	
<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,50	
SCEA LALUE			
- FARGES ERIC	2,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	2,00	0,00	
TOUTAIN MICKAEL			
- TOUTAIN MICKAEL	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	1,00	0,00	
ZILIOU MICHEL			

MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 = Module Commune

AR Prefecture024-292401072-20260330-2026_AP_3-DE
Reçu le 21/04/2026

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	<i>S1</i>	<i>S2</i>	
- ZILLOTTO MICHEL	1,00	0,00	
Total de l'usager =		1,00	0,00
Total sur la Structure =		14,00	0,50

POUVOIR

Je soussigné DUMAS ALAIN, membre de ASA du Hameaux de Milhac d'Auberoche, donne pouvoir à M. *OJERYN RENE* de me représenter à la réunion de Assemblée Générale des Propriétaires le 30 mars 2026 à 14H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Milhac*, le *30.03.2026*

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir



MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 = Module Commune